



Comité Départemental de Tennis de Table  
Maison Départementale des Sports  
18 bis, rue Pierre de Coubertin  
22440 PLOUFRAGAN  
site: <http://www.cdtt22.com>



### **NOTE AUX JA ET AUX CLUBS DE TENNIS DE TABLE DU DEPARTEMENT 22**

Suite à la CRA du 09/09/2020 et au protocole Phase 5 édité par la FFTT, veuillez trouver ci-joint l'affiche et le guide de reprise pour maintenir notre sport dans les meilleures conditions.

Ci-dessous les points importants à retenir pour le déroulement des compétitions par équipe du niveau départemental à national :

- Déterminer un référent COVID dans le club accueillant qui devra rappeler les consignes et émarger l'ensemble des personnes entrant dans la salle (joueurs, arbitres et public) – ceci afin de déterminer d'éventuels cas contacts
- Du gel hydro-alcoolique devra être présent à l'entrée et idéalement à proximité des aires de jeux
- Des poubelles et/ou sacs devront être disponible sur les aires de jeux pour jeter les masques et lingettes de nettoyage
- Les joueurs ne pourront pas nettoyer leur table : lors de rencontres en national ou régional, les arbitres le feront en début de partie, en départemental, le club recevant devra le faire en début de rencontre (comme les balles et les séparations)
- Les joueurs devront porter le masque sauf dans les aires de jeu (une tolérance sera accordée à proximité de l'aire de jeu dans les 2 min suivant la fin de la partie)
- L'échauffement est toujours permis à 4 joueurs par table avec 2 balles maximum.

En pièce jointe, vous trouverez également la liste à jour des revêtements autorisés.

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons une belle phase de reprise.

Bien Sportivement.

Delphine Macé